



ADDOHA

GUIDE DE L'ACHETEUR



**à la
propriété**
ADDOHA C'EST LA CLÉ !

ADDOHA



● Définissez votre besoin



● Choisissez votre bien



● Réservez votre bien



● Financez votre bien



● Signez votre contrat de vente



● Récupérez votre bien

Devenez propriétaire chez Addoha en quelques étapes!

1

Définissez votre besoin

Avec Addoha, il vous suffit de spécifier le type de logement que vous recherchez, selon la superficie, le budget et la localisation que vous souhaitez pour trouver le bien idéal.



2

Choisissez votre bien

Découvrez la diversité de nos produits selon votre besoin :
Logement/magasin, standing, type de bien, superficie, budget, nombre de chambres, orientation...

Faites votre choix en visitant nos showrooms, nos conseillers commerciaux sont à votre disposition pour vous orienter et vous faire visiter nos appartements témoins.

Vous pouvez également accéder à ces informations en un clic via notre site web www.addohaafrique.com, ou en appelant notre call center 00224 622 60 88 56 / 00224 627 27 25 05 / 00224 623 13 26 94



3

Réservez votre bien

En fonction de votre choix de projet et de son état d'avancement (sur plan, en cours de construction ou prêt pour livraison), vous avez la possibilité de réserver votre bien en payant une avance afin de le bloquer le temps de préparer le financement nécessaire.

La réservation peut se faire soit :

- En ligne, en toute sécurité, via notre site par carte bancaire
- Dans les bureaux de ventes, par chèque ou en espèces, avec dépôt à la banque sur les comptes du Groupe Addoha
- Par virement bancaire

Aucun frais de dossier ne vous sera demandé lors de votre réservation de bien.

Profitez des taux préférentiels et facilités administratives auprès de nos partenaires :



4

Financez votre bien

Plusieurs solutions de financement s'offrent à vous :

- Financement par fonds propres avec possibilité d'échelonnement des échéances et flexibilité de paiement soit à travers un versement en espèces à la banque sur les comptes du groupe Addoha, par virement bancaire, ou par chèque.
- Financement mixte alliant fonds propres et crédit bancaire
- Financement à 100% par crédit bancaire

Le Groupe Addoha a signé plusieurs partenariats avec les banques les plus dynamiques du marché permettant à ses clients d'accéder au financement avec des taux attractifs, un processus de validation fluide et des durées de crédit allant jusqu'à 25 ans.



5

Signez votre Contrat de vente

Une fois le contrat de vente signé devant notaire, le client doit s'acquitter auprès du même notaire des frais notariés et ceux relatifs à la mutation du titre foncier. (ces frais lui sont communiqués par le notaire.)



6

Récupérez votre bien

Après signature du contrat notarié par toutes les parties, visitez votre bien et récupérez vos clés en signant le procès-verbal de livraison auprès de nos équipes au niveau du showroom.



Félicitations, vous êtes enfin propriétaire !

Nos conseillers commerciaux se tiennent à votre disposition pour vous accompagner, vous assister et vous orienter tout au long de votre parcours d'achat.



00224 622 60 88 56
00224 627 27 25 05
00224 623 13 26 94



www.addohaafrique.com,

